

Organisation des enseignements et Modalités de Contrôles des Connaissances

Le contrôle des connaissances est organisé de façon continue.

Suivant les disciplines, il est effectué suivant différentes épreuves, travaux ou SAE :

- Des contrôles individuels programmés communs à toute la promotion. Ces devoirs surveillés auront lieu tout au long de l'année.
- Des travaux individuels ou par petits groupes donnant lieu à des exposés, des comptes rendus ou à des mémoires corrigés et notés.

Les tableaux ci-dessous indiquent par semestre et pour chaque module, le volume horaire des enseignements ressources (CM, TD et Tp) et des SAEs pour les heures encadrées, le coefficient correspondant, le nombre de Devoirs Surveillés (DS) et le nombre d'autre type de contrôles (Autre : compte-rendu de TP, oral, dossier).

A la fin de la première année de BUT nous vous proposerons de poursuivre la suite de la formation en alternance.

Vous aurez également la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger.

Lien à consulter pour les détails par année de BUT et par semestre, en formation initiale ou formation continue :

<https://gmp.iut-troyes.univ-reims.fr/wp-content/uploads/2025/07/MCC-BUT-GMP-ESS2.pdf>

Revision #1

Created 16 July 2025 10:08:07 by Charlize

Updated 16 July 2025 10:08:40 by Charlize